

## LE MOT DE GASPARD

# Experts sous influence

**La firme Roche entend élargir le marché de l'*erlotinib* (Tarceva<sup>®</sup>), un anticancéreux (lire dans ce numéro p. 811).**

**Démarche logique de la part d'une firme qui vit de ses ventes et de la spéculation boursière. En particulier pour un médicament vendu au public environ 2 000 euros le mois de traitement.**

**Après avoir obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) dans certains cancers du poumon, la firme Roche a vu en juillet 2006 la Commission d'AMM de l'Agence européenne du médicament (EMA) désapprouver une extension aux cancers du pancréas avancés ou métastasés. La Commission avait constaté que les effets indésirables de l'*erlotinib* dans ces situations ne sont pas contrebalancés par une efficacité tangible.**

**La contestation de la firme a conduit l'EMA à réunir spécialement 4 spécialistes pour examiner le dossier fin 2006. Ils ont émis un avis favorable, et une AMM dans les cancers du pancréas métastasés a finalement été octroyée (1).**

**Pourtant le dossier était le même. Simplement, une analyse a posteriori d'un sous-groupe de patients a été mise en avant, malgré un très faible niveau de preuves. Une analyse favorable à la firme.**

***Prescrire* a demandé à l'EMA de présenter les déclarations de liens d'intérêts de ces 4 spécialistes. Tous avaient des liens avec des firmes. Deux avaient eu des liens avec Roche. La déclaration d'un troisième datait de 2004, et on ne sait pas ce qu'il en était depuis (2).**

**Les déclarations de liens d'intérêts ne suffisent pas à s'affranchir des pressions.**

**Quand les pouvoirs publics garantiront-ils une expertise scientifique au service de la population et indépendante des firmes ?**

A stylized signature of 'Gaspard' in black ink, with a small cartoon character wearing a white cap and a blue uniform integrated into the letter 'a'.

.....  
1- European Medicines Agency "Questions and answers on the change to the marketing authorisation for Tarceva" 14 décembre 2006 : 2 pages.

2- European Medicines Agency "Lettre à la revue Prescrire" 29 juin 2007 : 12 pages.